Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Licenciement suite à des vidéos

Par Defe

Bonjour voilà je voudrais savoir j'ai été licencié
Raison on me voit sur les caméra (parler,regarder mon téléphone,vous pré Dre une pause que j'ai omis de pointé)
En regardant un peu sur le net j'ai vu que c'était interdit de ce servir des caméras a ce but précis sauf si précisé.
Or je suis nouveau et l'entreprise a déjà quelques années mais nul part est écrit que les caméras sont là pour ça.
Que faire ???
Merci

Par Violet

Bonjour Defe,

En ouvrant le lien suivant vous devriez avoir réponse à votre interrogation :

https://www.cnil.fr/sites/cnil/files/attachment_109_79.pdf

Cordialement.

Par Defe

Merci Violet je vais lire ça à tête reposée
Car ce n'est pas vivable ils sont constamment derrière leurs écran.
Ils sont venu me faire des remarques sur quelques chose qui a eu lieu deux mois avant "ils ont rien d'autre à faire"
Merci beaucoup